



## HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Accueil du Public :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

de 9H00 à 12H00

Tél : 05 53 01 07 17

[mairie.fongrave@wanadoo.fr](mailto:mairie.fongrave@wanadoo.fr)

<http://www.fongrave.fr>

Si vous êtes dans l'impossibilité de venir en mairie, pendant ces horaires, nous serons à votre disposition : Il suffit de prendre rendez-vous.

## SOMMAIRE

Infos municipales	page 3
Vie du village	page 4
Adresses utiles à Fongrave	page 5
Urbanisme - P.L.U.I.	page 7
Animations	page 8
Associations	page 9
Consignes de tri	page 14
Budget	page 15

**FONGRAVE EN FÊTE : 7, 8, 9,10 JUIN** (programme page 10)



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## 2018/2019

### État Civil

#### DÉCÈS 2018 :

DUPONT Daniel, le 27 octobre 2018

GIROU Frédéric, le 20 novembre 2018

BATALLA épouse ARSAC Joséphine, le 3 décembre 2018

#### DÉCÈS 2019 :

BRUNELLO épouse TUROLO Agnès, le 1<sup>er</sup> février

#### NAISSANCES 2018/2019

SOARES Elana, le 24 mai 2018

DEFRESSINE Logan, le 18 octobre 2018

MONTAGNE Jade, le 14 décembre 2018

BENZAHERA Aylân, le 19 décembre 2018

DADOUCH Hana, le 14 mars 2019

#### MARIAGES 2018/2019

SIGNORET Philippe et AILLAUD Martine

Le 19 mai 2018

EL KICH Yassine et CHELALI Randa

Le 22 septembre 2018

BELLITOU Soulaïman et TABTI Somia

Le 29 septembre 2018

CHAUVEL Jean-François et LARROQUE Céline

Le 1 juin 2019

#### NOUVEAUX HABITANTS 2018/2019 :

Mr et Mme BLUCHEAU, aux «Tuileries»

M et Mme HOUSIERE, à «Bourdichou»

Mr et Mme BAUWENS, à «Bourdichou»

Mr MOURGES, à «l'Allée»

Mr et Mme PETIT-RAPIN, à «Sénéchal»

Mr AUDIE et MEDJEBER, à «Chalès»

Mme EMELIANOFF, à «Tounielle»

Mr et Mme DERYNCK, au «Bourg»

Mr et Mme DUVAL, à «Caillac»

Mr et Mme VIDAL, aux «Tuileries»

Mr et Mme BIGOTE, à «Coudercous»

Mr et Mme NORMAND, à «La Patique»

Mme JAMIS, à «Faubourg St Michel»

Mr et Mme LEBOT, à «Les Granges»

Mme REBILLET, à «Fauché»

## VIE DU VILLAGE

### I Infos

#### **Rappel des horaires petits travaux de jardinage et de bricolage :**

Nous avons enregistré certaines doléances quant aux nuisances sonores occasionnées par ces petits travaux. Un arrêté municipal (consultable en mairie) a été pris fixant les horaires de tontes et différents petits travaux de bricolage comme suit :

**En semaine : de 8H à 12H et de 14H à 19H**

**Le samedi : de 8H à 12H et de 15H à 19H**

**Le dimanche et jours fériés : de 10H à 12H**

#### **Agence Postale Communale**

L'Agence Postale Communale a ré-ouvert dans les locaux de la mairie. Séverine DEFRESSINE vous accueille du lundi au samedi de 9h à 12h (sauf le mercredi).

Téléphone : 05 53 01 07 00

#### **Délivrance des cartes grises et permis de conduire**

Les changements de carte grise et de permis de conduire se font uniquement par Internet depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

#### **Délivrance des documents d'identité**

Depuis le 15 mars, les demandes de renouvellement de Carte Nationale d'Identité et de passeport doivent se faire dans un centre équipé de matériel biométrique. La mairie de Ste Livrade est le centre le plus proche. Il est préférable de prendre rendez-vous au 05 53 49 69 00.

##### **Pièces à fournir :**

Ancienne carte nationale d'identité

Justificatif de domicile + 2 photos

Acte de naissance (en cas de perte ou de vol ou 1<sup>ère</sup> demande)

Timbre fiscal de 25€ en cas de perte ou vol

### **II ACTIVITES**

**Marche rose** : Comme tous les ans, a eu lieu la marche rose au profit de la lutte contre le cancer du sein, en partenariat avec les municipalités de Fongrave et de St Etienne de Fougères, les marcheurs stéphanois et la Panlebé. Cette année une urne à disposition des participants a permis de récolter 379€ que nous avons remis à la Ligue contre le cancer. Merci à tous les participants et donateurs.

**Goûter du CCAS** : Le mois de décembre a débuté cette année par le traditionnel goûter de Noël offert aux Fongravais de + de 65 ans. Cette après-midi récréative a été animée par A CABANA et sa chanteuse. Les pâtisseries préparées par les membres du CCAS, et la tombola gratuite ont ravi les participants. Merci à l'ASFR qui organise pour nous un loto dont le bénéfice nous permet d'organiser ce goûter et d'étoffer notre budget en cas de demandes d'aides importantes.

## Les adresses utiles à Fongrave :

- Fruits et Légumes :** Les vergers de Roussel : 05.53.40.1713  
La ferme des Tuileries : 05.33.00.50.18  
La Pruneraie : 05.53.01.29.38  
Le Potager Bio : 06.24.32.64.17
- Alimentation :** chez Maïté Jean (volaille) : 05.53.01.34.67  
La ferme de Caufour (conserves de canard) : 06.06.72.92.33  
Le restaurant les délices de Fongrave : 05.40.24.18.90
- Flours et plants de légumes :** Bernardi Jean-Jacques : 06.78.20.90.34
- Accueil et hébergement :** Gîtes de la commune : 05.53.01.07.17  
Gîte de Roussel : 05.53.01.15.99  
Gîte les Tuileries : 05.53.01.33.91  
Gîte le Château de Caillac : [angela@chateaucaillac.com](mailto:angela@chateaucaillac.com)  
Gîte Arnotis : 05.53.71.59.13  
Gîte Caillac : 06.44.29.94.08  
Chambres d'Hôtes Le clos du Mûrier : 05.53.71.56.24  
Camping de Ramonjavel : 06.15.72.20.54 / 06.24.32.64.17
- Toilettage canin :** Coup'Poil : 06.40.96.54.97
- Infirmière :** Mme Cature : 05.53.36.93.04 / 06.72.72.74.88
- Famille d'accueil :** Mme Zaïdi pour personnes âgées : 05.53.36.05.25  
Mme Roussel pour enfants : 06.26.07.33.23
- Traductrice :** Flore Bouyeure : 05.53.01.45.41
- Coach sportif/Esthéticienne à domicile:**  
Zen Tao Blucheau Séverine : 06.79.84.92.04
- Travaux de couture :** Favale Marlène : 07.82.86.36.51
- Assistante maternelle :** Duchet Coralie : 05.53.70.09.18  
Martinet Nicole : 05.53.70.85.76
- Parcs et jardins :** Jacquemin Emeric : 05.53.71.18.01  
Vannier Franck : 06.81.67.64.59  
Chanuc Nicolas : 06.68.29.35.40
- Aide à domicile :** Bergounioux Sandrine : 06.71.67.21.08
- Location canoë :** Fun-Grave : 06.09.95.82.29

## **LOCATION DES SALLES ET DU MATERIEL (chaises et tables) :**

Nous vous rappelons que **la salle de sport** est louée sans matériel, celui-ci appartenant à l'A.S.F.R. Vous devez contacter cette association (Tél : 05 53 70 30 16) si vous désirez utiliser tables et chaises avant de valider la location de la salle.

Pour les particuliers, la location de la salle est de 100€ accompagnée d'une caution de 200€. L'assurance est obligatoire et la consommation électrique est en supplément. (Ainsi que le chauffage si nécessaire)

En ce qui concerne **la petite salle**, la location est de 100€ du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre et de 150€ du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril de chaque année accompagnée d'une caution de 200€ (assurance obligatoire).

Une convention d'utilisation doit être signée au préalable.

**Rappel : aucune des salles n'est équipée pour cuisiner. Pour y organiser un repas, il est nécessaire de recourir à un traiteur.**

## **INFOS BIBLIOTHEQUE :**

Suite au départ de Jeanine TAPIE, depuis 16 ans de bénévolat, la bibliothèque a été réorganisée dans sa disposition et un nouveau visage vous accueille : Célyne CANTIN. Les horaires d'ouverture ne changent pas **Mardi de 9h à 12h et Samedi de 10h à 12h.**

Nous regrettons le départ de Jeanine TAPIE et nous lui souhaitons de bien profiter de son temps libre. Merci pour toutes ces années passée au service de la collectivité.



## **ECOLE**

Cette année encore, les 57 enfants de l'école ont défilé costumés dans les rues du village à l'occasion du carnaval le vendredi 8 mars. L'association de parents d'élèves a fourni les confettis. La pluie n'a pas réussi à gâcher l'après-midi et monsieur Carnaval a pu être brûlé dans la cour de l'école comme d'habitude. Les enfants ont également profité d'un goûter grâce aux gâteaux et pâtisseries amenées par les parents.



## Urbanisme :

**Rappel :** Tous les travaux concernant : les clôtures, les toitures, les fenêtres de toit, l'installation de panneaux photovoltaïques, les modifications de façade (pose de volets roulants ou portail), la construction d'abris de jardins et de voitures, de serres agricoles, de piscines, de changement de destination d'un bâtiment, d'aménagements de terrasses couvertes ainsi que toutes les autres constructions **doivent faire l'objet d'une demande en mairie et de l'instruction d'un dossier par le service urbanisme.**

### **PLUIH : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL-HABITAT :**

Il est effectif depuis janvier 2019. Les documents le concernant sont disponibles et consultables en Mairie.

## Travaux à venir

Réhabilitation de la berge du lot avec création d'une base pour location de canoë, vélo, bateau électrique par un prestataire privé : Hanibal FERRERA.

Projet d'installation de vidéo surveillance du village afin d'améliorer la sécurité des biens et des personnes.

**Tous ces travaux et aménagements ont été réalisés ou seront réalisés sans augmentation d'impôts.**

## Travaux réalisés

La rue est ENFIN terminée : goudronnage, plantations, signalétique, accès piétonnier PMR (personnes à mobilité réduite).

La route du bord du Lot ainsi que la route derrière le gymnase sont de nouveau en sens unique. Petit rappel : la vitesse dans le bourg est limitée à **30km/h**. Nous invitons les usagers à respecter cette nouvelle disposition, vu que de gros dépassements de vitesse ont déjà été constatés devant l'école. Il serait regrettable de devoir rajouter un ralentisseur au milieu du village.

Il semble que nos amis les chiens apprécient les nouveaux espaces enherbés et fleuris, il serait souhaitable que leurs maîtres comprennent que ces espaces ne sont pas des « toutou nettes » et qu'ils veuillent bien nettoyer.

### **RAPPEL A LA LOI SUR LES CHIENS**

**ARTICL L211-19.1 du code rural :**

**« Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques..... »**

**Est considéré comme en état de divagation tout chien qui en dehors de d'une action de chasse ou de garde n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance de plus de 100M.**

# Animations

## Marchés de Producteurs

Comme chaque année depuis 2000, les marchés de producteurs de pays auront lieu du (5 juillet au 30 août) dans un cadre verdoyant et reposant.

Les producteurs vous accueilleront pour des soirées conviviales, gourmandes et animées.

04 Juillet :	GEKKO et Alain Cabana	Variétés
11 Juillet :	Pascal CHATEL	Variétés
18 Juillet :	IONA	Pop Funk
25 Juillet :	Les BRIGADIERS	Variétés
01 Août :	Jean Marie GUILLOT	Variétés
08 Août :	JEAN'S COMPAGNY	Rock
15 Août:	Pascal CHATEL	Variétés
22 Août:	Mick FONTAINE	Accordéon
29 Août:	IONA	Pop Funk



## Animation

### **Fongrave en barque électrique à 17 h les jeudis : 25 Juillet, 8 Août, 12 septembre**

Depuis Fongrave, à bord d'une barque électrique, laissez-vous conter le Lot et ses affluents, en toute quiétude. Puis, de retour à quai (en juillet/août), laissez-vous tenter par le marché gourmand et ses produits du terroir ! Organisée avec « Fun Grave ».

Durée 2h réservation obligatoire.

## Rando de la Panlebé

La Panlebe est une association de 35 membres dont l'activité princip

ale est la pratique du VTT en loisir.

Nous avons aussi quelques marcheurs et trailers

Nous sortons tous les dimanches matin, le rendez-vous est à 9h au local du club près de la mairie de Fongrave

Le retour se fait vers 12h après 30 à 50 km suivant le terrain et le temps

A partir d'avril et jusqu'en octobre nous participons aux randonnées organisés par les clubs voisins

Nous organisons également notre randonnée, dont la **16ème édition se déroulera le 07 juillet**



L'autre temps fort du club est la sortie annuelle sur 3 ou 4 jours, qui nous permet de découvrir d'autres régions (Le Salagou en 2018, les Hautes Pyrénées en 2019)

N'hésitez pas à venir nous rejoindre si l'aventure vous tente !

Le président

Jean Louis VERDIER

0686637061



## ASSOCIATIONS

### Club de la vallée mauve

Notre club poursuit son chemin, offrant à ses adhérents fidèles : lotos repas, belotes et sorties.

Outre ces activités, nous avons organisé en 2018 une journée belote, journée loto auxquelles ont participé une soixantaine d'adhérents.

Les sorties organisées avec le club de TOMTOURVILLE nous ont mené cette année à CONDOM le 13 Avril, à COUTHURES sur GARONNE le 20 Juin, aux Folkloriades de CASTELMORON sur LOT en juillet et à MILLAU les 1 et 2 Septembre.

Ces destinations ont ravi tous les participants. En 2019 nous avons été à MEZOS pour un repas spectacle cabaret le 14 Février, jour de Saint-Valentin.

D'autres sorties sont déjà programmées pour cette année.

2018 a été marqué par le décès de Lucette BERNARDI et Eva TRAVERSIER qui ont longtemps assuré la présidence de notre club. Lors de l'AG le 22 décembre le bureau actuel a été reconduit.

De nombreux anniversaires de mariage ont été fêtés à l'occasion du repas annuel : 50, 55 et 60 ans.

Nous souhaitons que 2019 nous apporte toujours autant de plaisir dans la vie de notre club.



### La Fraternelle

#### Le monument aux morts a été inauguré à l'occasion de la cérémonie du 8 Mai

Malgré la pluie, de nombreux participants ont répondu présent à l'invitation de la Fraternelle Fongravaise et de la Mairie pour l'inauguration du nouveau monument aux morts. Mr Martin Pierre a reçu la médaille commémorative opération sécurité et maintien de l'ordre en Algérie. Un jeune Fongravais rejoint les porte-drapeaux à l'âge de 13 ans : Quentin Delestre suit les traces de son grand-père. Nous le félicitons pour son implication dans le devoir de mémoire. A l'issue de la cérémonie un apéritif et un repas ont rassemblé les participants à cette commémoration.



## Comité des fêtes

Le comité des fêtes remercie tous les participants pour la réussite du marché de Noël et de nos 4 lots. Nous vous donnons rendez-vous prochainement pour la fête du village **les 7, 8, 9 et 10 juin 2019 voici le programme :**

**Vendredi :** ouverture des manèges et de la buvette à partir de 20h.

**Samedi :** 14h bubble foot 2€ la partie, présence d'une maquilleuse gratuite de 14h à 18h.

16h goûter offert pour les enfants.

20h repas dansant : 16€ pour les adultes, 10€ pour les enfants de -12ans, gratuit pour les moins de 4ans, apéro offert, **jambon à la broche** avec frites à volonté (fromage/salade, dessert).

**Dimanche : 12h** barbecue party 8€ l'assiette (saucisses, merguez, crevettes, frites, vin, pain).

**De 15h à 16h** loisirs créatifs

**17h** lâcher de ballons

**18h** mini marché gourmand, possible de manger sur place après avoir acheté aux producteurs tout en musique.

**Lundi : à partir de 7h jusqu'à 18h** vide grenier dans un grand espace, 2euros le mètre, restauration possible le midi sur place.

Toutes les inscriptions se font par téléphone ou mail : **06.66.27.39.35**  
[comité.des.fêtes.fongrave@hotmail.com](mailto:comité.des.fêtes.fongrave@hotmail.com)

## APE

D'abord merci à tous les enfants et parents de l'école ayant participé à Halloween, au goûter de Noël et au Carnaval.

Toujours dans le but de participer aux financements des projets pédagogiques de l'école, l'APE rappelle que les actions s'organisent toujours avec et pour l'école. Le loto a eu un franc succès cette année, les lots comme les participants ont été nombreux. Les bénéficiaires servent en partie à l'organisation du voyage de fin d'année scolaire pour l'année prochaine et nous vous en remercions vivement.

La fin d'année scolaire approchant, **la Fête de l'Ecole** se met en place dans la bonne humeur pour clôturer les classes et ouvrir les grandes vacances d'été. Au vu de la réussite de l'an dernier, nous avons décidé d'organiser la **2<sup>ème</sup> édition de la Fête de l'Ecole le samedi 29 Juin** avec **une chasse aux trésors** pour petits et grands, une **tombola** avec des lots à gagner (cadeau hi-fi, parc d'attractions...) et **un repas en soirée** organisé avec le **potager bio** (assiettes de crudités, légumes et viandes à la plancha avec frites, dessert), **15 euros adultes, menu enfants à 5 euros.**

Nous rappelons que le **repas est ouvert à TOUS** (même hors école) en espérant vous compter parmi nous. Pour toutes réservations au repas, merci d'appeler au **06.50.85.60.83** ou au **06.13.34.44.24.**

Enfin, n'hésitez pas à rejoindre l'APE, nous accueillons avec grand plaisir de nouvelles idées, de nouveaux bras et de nouveaux sourires pour l'organisation des événements futurs.

Cordialement,

L'APE de FONGRAVE

## **LOT POUR TOUS**

Riverains, Utilisateurs du Lot bonjour,

La saison estivale va bientôt commencer, aussi l'Association Lot pour Tous tient à rappeler à tous ceux qui veulent profiter pleinement de cette belle rivière qu'il y a certaines règles à respecter si l'on veut que tout le monde puisse jouir de cet espace nautique.

A ce sujet le règlement d'utilisation de la rivière du Lot est disponible en Mairie (Fongrave, Castelmoron sur Lot, Sainte Livrade sur Lot, Le Temple sur Lot) n'hésitez pas à le consulter.

Notre action a pour but d'être un interlocuteur entre les usagers, les riverains, les pêcheurs et les autorités compétentes à savoir : la Préfecture, la sous-Préfecture, le Smavlot, la Gendarmerie....

Notre association est plus centrée sur les activités motonautiques ; ski et wakeboard, à ce propos des créneaux d'utilisation de la zone de vitesse de Le Temple sur Lot / Fongrave sont définis 10h00 – 12h00 et 16h00 – 20h00.

Ces créneaux ont été définis pour la sécurité de tous, les observer c'est respecter aussi bien le règlement que tous les usagers du Lot : pêcheurs, plaisanciers, skieurs.

A ce titre je rappelle que la pratique de la bouée et autre engin tracté est interdite depuis l'année dernière. L'Association Lot pour Tous reste disponible pour toute information au : 06 21 23 76 41

B.Gervaise

Président Association Lot pour Tous



## **Activités de la Société de Chasse de FONGRAVE**

*- Nous avons organisé plusieurs battues qui ont réuni de nombreux participants de diverses communes. Celles-ci étaient basées principalement sur le sanglier dont le prélèvement est de 6, ainsi que le plan de chasse au chevreuil avec un prélèvement de 12.*

*- Tout au long de la saison, nous avons effectué 9 lâchers de petits gibiers (faisans, perdrix) pour le plus grand plaisir de nos chasseurs fongravais.*

*- Une mention spéciale pour nos piégeurs pour avoir régulé tous les nuisibles (renards, pies, corbeaux, ragondins). Nous en profitons pour souhaiter un bon rétablissement à JEAN VIEL, suite à son incident de santé et nous comptons bientôt le retrouver parmi nous!*

*Au niveau des festivités, nos deux lotos avec bourriche ainsi que nos repas de chasse nous permettent de faire vivre notre association et nous vous attendons nombreux pour les repas à venir.*

*Un grand merci à Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale qui nous aide pour toutes nos activités et manifestations.*

*Nous vous souhaitons une très bonne saison de chasse à venir et au plaisir de se retrouver autour du verre de l'amitié.*

*Le Président*

**JACQUES BERTHOUMIEU**

## **Basket**

Le Basket Fongrave-Castelmoron a réuni l'ensemble des licenciés du club pour son assemblée générale fin juin 2018 à la salle de sports de Fongrave. Celle-ci a fait apparaître pour le bilan moral un effectif de 99 licenciés répartis de la façon suivante : 68 mineurs et 31 adultes. L'engagement envers les jeunes est satisfaisant mais il ne faut pas baisser les bras et continuer à être attractif pour pérenniser l'ensemble des catégories jeunes que nous couvrons. La santé financière pour 2017-2018 présente un déficit d'environ 300€ sur l'exercice. Reflet de la baisse des dotations du Conseil Départemental vis à vis des clubs de sports. Nos dépenses sont maîtrisées par le trésorier.

Pour les activités extra-sportives des licenciés le club va proposer cette saison : La sortie de fin d'année est cours elle va se faire au PALIO de BOULAZAC pour assister à un match de Pro A contre Cholet. La clôture de la saison se fera avec notre traditionnelle journée club le jeudi de l'ascension. Toutes ces manifestations sont en général des réussites grâce à l'ensemble des participants ainsi que les sponsors dont l'implication permet au Club de mener à bien tous ces projets.

Pour ce qui est des projets pour la saison 2019-2020, notre club prévoit de proposer une gamme de textiles avec à la vente des vêtements aux couleurs et logo du club. Renouveler également nos partenariats avec les sponsors locaux. Mais surtout, sportivement, constituer des équipes pour toutes les catégories d'âge. Cette année nous n'avons plus de cadettes et cadets. Pour ne laisser personnes sur la touche une CTC avec les clubs de Lafitte sur lot, Prayssas et le Temple sur lot va nous permettre de proposer à tous les jeunes de pouvoir continuer le Basket dans leur bassin de vie. Nous avons tout de même besoin de nouveaux licenciés pour renforcer certaines équipes, notamment U9 Filles et Garçons, d'entraîneurs et responsables d'équipes pour l'apprentissage de nos jeunes dans de bonnes conditions.

Les projets en cours pour la BFC était de pérenniser le partenariat avec le Collège Lucie Aubrac de Castelmoron, pour la rentrée scolaire 2019-2020, d'ouvrir la section basket pour les 4ème et 3ème. A ce jour le programme que nous avons établi a été respecté ce qui fait qu'un élève qui rentre en 6ème en 2020 au collège aura l'option Basket par la section jusqu'à la 3ème.

En ce qui concerne les projets du BFC pour 2019-2020 le club souhaite continuer dans cet esprit de convivialité et d'apprentissage pour nos jeunes et moins jeunes. Les grandes idées seraient de mettre aux normes les salles de Fongrave et Castelmoron en partenariat avec les Communes, Collège, BFC.

La première phase du championnat est prometteuse ce qui pour nos équipes porte vers le haut le basket local et démontre que la ruralité vie et vie bien car les grands clubs viennent nous prendre des jeunes prometteurs.

Je renouvelle mes remerciements pour l'engagement de chacun des joueurs et encadrants auprès du BFC sans lequel rien ne pourrait se faire. Sportez vous bien !

Renseignements aux 06.67.73.17.48, 06.09.36.60.14 ou 07.82.54.78.75

## AAPPMA Fongrave-Monclar

Depuis 2013 et l'arrivée d'une équipe jeune et dynamique l'AAPPMA Fongrave-Monclar (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) est en plein essor passant de moins d'une centaine de membres à plus de 300 l'an dernier.

L'intérêt pour nous étant de promouvoir la pêche au travers de nombreuses manifestations. Nous organisons des concours de pêche aux carnassiers, au coup, à la carpe... il y en a pour tous les goûts.

D'autre part nous agissons pour le bien être de la rivière et de nos compagnons en réalisant nombreuses actions en lien avec le milieu, allant du ramassage de déchets en berge du lot, à l'arrachage de plantes envahissantes ou encore par la mise en place de frayères artificielles pour permettre à nos partenaires de jeux de se reproduire dans les meilleures conditions.

Dans une idée de partage et de convivialité nous souhaitons ouvrir une école de pêche destinée aux enfants afin de partager notre passion avec eux. Nous vous tiendrons informés de l'ouverture officielle afin de prendre les inscriptions si toutefois vous êtes intéressés.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous suivre sur la page Facebook de l'AAPPMA Fongrave-Monclar.

Contact au 06 16 76 43 01

Vous pouvez retrouver un court métrage de nos activités et actions sur le site de la mairie et sur youtube.

A très vite et gardez la pêche.



# Les consignes de tri

## TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



### MÉTAUX

Boîtes de conserve, canettes, aérosols, bidons alimentaires (sirop...), barquettes, opercules...

### PLASTIQUES

Flacons (liquide vaisselle, shampoing), pots, bouchons, boîtes, barquettes, sachets, blisters, films plastique, bouteilles (eau/huile)

Couverts et gobelets en plastique vont dans la poubelle noire.

### CARTONS

Boîtes de céréales, de pizza, briques alimentaires (soupe, lait...)

Certains cartons sont trop volumineux pour le bac de tri (cartons de déménagement, d'appareils électroménagers) : ils sont à déposer en déchetterie.

## info logos !



Le logo « Triman » indique que le produit se trie. Il est obligatoire sur tous les emballages et produits recyclables.



Attention : ce logo ne signifie pas que l'emballage est recyclable, mais que son producteur contribue financièrement au traitement des emballages qu'il met sur le marché.

## TOUS LES TEXTILES SE RECYCLENT

Vêtements, linge de maison (propres et secs), chaussures (liées par paire), sacs à main, peuvent y être déposés en sac fermé.

Même usés ou déchirés...



## TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ICI



Liures, cahiers, journaux, revues, magazines, etc.

Films plastique et blisters vont dans la poubelle jaune.

Inutile de déchirer les papiers ou de retirer les agrafes, les spirales et les couvertures plastifiées.

## LE VERRE, C'EST LÀ



Le verre recyclé provient uniquement des emballages alimentaires en verre (bouteilles, pots, ...)

Le bris de glace, les assiettes, les verres, les pare-brise, les ampoules, les néons... Ces déchets sont acceptés en déchetterie.

ATTENTION : les couvercles vont dans la poubelle jaune, les bouchons en liège dans la noire.

## CE QUI NE SE TRIE PAS VA DANS LA POUBELLE NOIRE

Les poubelles ne doivent pas être sorties en dehors des jours de collecte et être déposées uniquement dans le conteneur prévu à cet effet.

Retrouvez les jours exacts en fonction de votre lieu d'habitation sur :

[www.grand-villeneuveois.fr](http://www.grand-villeneuveois.fr)  
rubrique Environnement > la collecte.



ATTENTION !  
**LE SAC, C'EST DEDANS PAS À CÔTÉ !**

Les dépôts en dehors des bornes ou les dépôts sauvages sont punis d'une amende pouvant aller de 68 à 1 500 euros.



# TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



UNE QUESTION ? Contactez votre animateur de tri au 05 53 71 96 51 / [animateurs@grand-villeneuveois.fr](mailto:animateurs@grand-villeneuveois.fr)



Un doute ? Flashy-moi pour télécharger l'application Guide du tri

[www.grand-villeneuveois.fr](http://www.grand-villeneuveois.fr)



## POUBELLES

Pas d'amélioration dans ce domaine. Les containers débordent de déchets qui n'ont rien à y faire, et seraient d'origine extérieure à la commune.

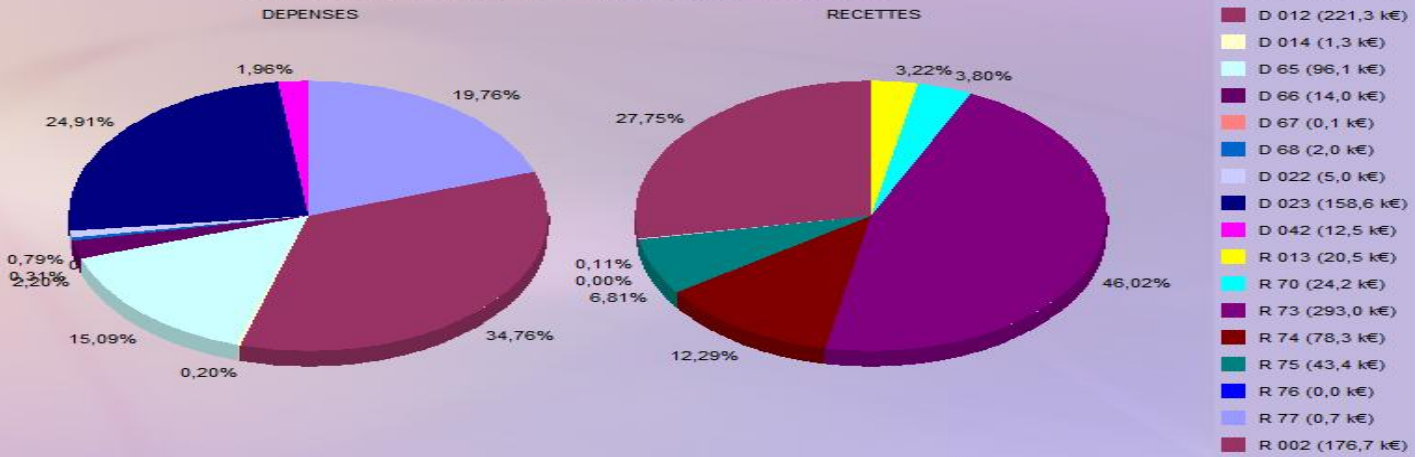
Rappelons que la **déchetterie de St Livrade sur Lot** vous accueille du **lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.**

Tél : 05 53 01 56 65

## BUDGET DE LA COMMUNE – ANNEE 2019

### SECTION FONCTIONNEMENT

Répartition du budget par chapitre de fonctionnement



#### DEPENSES

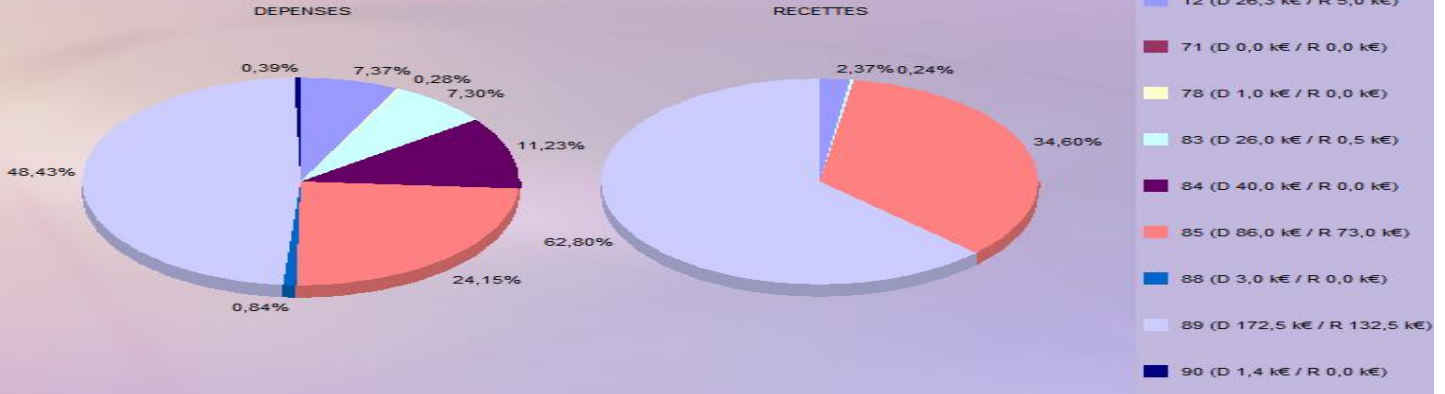
#### RECETTES

Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	125 780
012	Charges de personnel et frais assimilés	221 320
014	Atténuations de produits	1 300
022	Dépenses imprévues	5 044
023	Virement à la section d'investissement	158 580
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 500
65	Autres charges de gestion courante	96 050
66	Charges financières	14 000
67	Charges exceptionnelles	100
68	Dotations provisions semi-budgétaires	2 000
<b>Total :</b>		<b>636 674</b>

Code	Libellé	Budget
002	Excédent de fonctionnement reporté	176 673
013	Atténuations de charges	20 500
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	24 200
73	Impôts et taxes	293 000
74	Dotations, subventions et participations	78 250
75	Autres produits de gestion courante	43 350
76	Produits financiers	1
77	Produits exceptionnels	700
<b>Total :</b>		<b>636 674</b>

### SECTION INVESTISSEMENT

Répartition du budget par opération d'investissement



#### DEPENSES

#### RECETTES

Code	Libellé	Budget
020	Dépenses imprévues	4 600
16	Emprunts et dettes assimilés	42 500
204	Subventions d'équipement versées	1 400
21	Immobilisations corporelles	106 250
23	Immobilisations en cours	248 500
<b>Total :</b>		<b>403 250</b>

Code	Libellé	Budget
001	Excédent d'investissement reporté	5 071
021	Virement de la section de fonctionnement	158 580
024	Produits des cessions d'immobilisations	99
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 500
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 500
13	Subventions d'investissement reçues	211 000
16	Emprunts et dettes assimilés	500
<b>Total :</b>		<b>403 250</b>

# COLLECTES DE DONNS DE SANG

- à Sainte Livrade/Lot les 2 août et 15 novembre 2019
- à Villeneuve/Lot le 17 juin et 19 août 2019 rue Coquart
- à Villeneuve/Lot le 5 juillet et 9 août 2019 à la mairie
- à Tonneins le 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2019

Donner son sang c'est donner la vie....

Pour vous c'est juste une demi-heure....

Pour lui c'est juste sa vie....

N'oubliez pas, tous receveurs, tous donneurs

Vous pouvez également donner plasma et plaquettes. Pour plus de renseignements, <https://dondesang.efs.sante.fr>

